

Philosophie

Écrit

Épreuve commune

Si la forme du sujet proposé cette année (une citation non attribuée) pouvait sembler relativement inhabituelle, nous tenons à spécifier d'emblée que les exigences du jury étaient quant à elles tout à fait classiques s'agissant d'une dissertation de philosophie. Commençons donc par rappeler les conditions nécessaires à la réussite de l'exercice, quand bien même elles sont sans doute connues de tous : une analyse conceptuelle du sujet permettant la construction d'une problématique dont le traitement prend la forme d'un développement argumentatif solide et personnel, mais nourri de références pertinentes et précises et s'appuyant sur des exemples susceptibles de confirmer et de relancer la réflexion, le tout rédigé dans une langue formellement correcte. Ajoutons que dans le cas d'une épreuve « sur programme », le jury attend un degré de maîtrise des concepts, des références et des exemples ressortissant au champ identifié, qui atteste du sérieux avec lequel candidates et candidats se sont préparés au concours.

Concernant l'analyse conceptuelle et problématisante, le sujet proposé (« L'État, c'est moi. ») invitait fondamentalement à questionner le rapport entretenu par deux notions politiques classiques : la *souveraineté*, qui, pour la modernité et en l'occurrence depuis Bodin, définit l'être de l'État (elle est « l'âme » du corps politique selon Hobbes), et la *représentation*, qui, en compliquant le sens politique de l'être, pluralise du même coup les possibles locuteurs susceptibles de proférer une telle assertion, aussi bien que, par suite, les sens possibles de l'énoncé.

À ce propos, le fait que la citation, intentionnellement, ne soit pas attribuée, avait une conséquence négative et une motivation positive : *négativement*, il impliquait que le jury n'attendait pas des candidates et des candidats qu'ils l'identifient comme une citation apocryphe traditionnellement attribuée à Louis XIV. Ainsi une absence d'identification (quand bien même le fait est largement connu) n'a-t-elle jamais été mise au débit des quelques copies concernées. *Positivement*, il fallait précisément au libellé ne pas attribuer la citation, pour ouvrir l'espace d'une problématisation proprement philosophique, laquelle engageait les identités multiples des locuteurs possibles, ainsi que leurs présupposés et conséquences. Les candidates et les candidats qui ont affronté le sujet ne s'y sont pas trompés : le « moi » dont il s'agit est-il singulier et exclusif ou cette affirmation doit-elle pouvoir être proférée par tout un chacun ? Que signifierait un État dont il pourrait être dit qu'il est seulement « lui », ou « elle » ? Et qu'impliquerait la nécessité éventuelle de passer du singulier au pluriel (« l'État c'est nous ») ? Fallait-il même contester la personnalisation comme telle, au profit d'une définition purement objective et institutionnelle de l'État ?

Que le sujet reprenne un énoncé qui constitue la revendication *en parole* d'une identité ontologique du politique, et dont les guillemets soulignaient qu'il s'agissait d'un acte de langage, cela invitait en outre à s'interroger sur la part constitutive qui revient au *discours* comme tel dès lors qu'il s'agit du politique. Les meilleures copies en ont fait un objet de réflexion à part entière : que l'assertion soit comprise comme une proclamation autoritaire assurée de sa puissance ou, plus finement, qu'elle soit reçue comme l'indice d'une précarité irréductible qui requiert toujours le langage pour asseoir une puissance politique qui n'est jamais une donnée brute (sans quoi, pourquoi avoir besoin de la *dire* ?), qu'elle soit encore interprétée comme une revendication de reconnaissance ou comme un énoncé contestataire, insurrectionnel ou révolutionnaire et opposé à une positivité adverse, cela a conduit les meilleures copies à interroger la dimension langagière – éventuellement performative – et plus largement symbolique, qui est constitutive de l'être du politique comme tel.

Les termes du sujet supposaient par ailleurs une conscience minimale de l'*historicité* des concepts, dont le jury a trop souvent constaté avec étonnement qu'elle faisait largement défaut. De fait, le concept d'État est lui-même un concept essentiellement moderne qui, ni n'a toujours servi à articuler la pensée politique, ni ne saurait être appliqué sans précaution à toute réalité politique et sociale. Ainsi, un grand nombre de copies ont cru pouvoir identifier la cité grecque à l'État, sans jamais se demander (faute probablement d'en avoir conscience) pourquoi ce concept n'était pas contemporain d'une réalité à laquelle il était dès lors très problématique de vouloir l'appliquer sans autre forme de procès. Rappelons-le : l'historicité des concepts est le corrélat de leur pertinence au sujet d'une réalité elle-même historique, et l'usage historiquement indistinct des premiers est nécessairement l'envers d'une faible détermination de leur compréhension.

Une conscience de l'historicité du concept d'État comme de la configuration politique qu'il dénote allait donc plus largement avec la nécessité d'honorer une exigence de précision conceptuelle : de même que « l'État » ne pouvait être pris comme synonyme d'institution politique en général, on ne pouvait confondre État, régime, gouvernement, pouvoir, communauté d'hommes, etc. Défini nominalement, l'État désigne d'abord le corps d'institutions qui assure l'existence de la communauté politique dans sa forme moderne, jouissant, sur un territoire donné, du « monopole de la violence légitime », et dont l'unité, la légitimité et l'efficacité sont fondées

sur la souveraineté qui s'exprime en chacun de ses actes. De même, le jury a été surpris par l'ignorance très fréquente de la détermination véritable de concepts politiques cardinaux, tels que ceux de peuple ou de nation qui, lorsqu'ils étaient évoqués, l'étaient bien trop souvent comme de simples vocables vides ; il l'a été également par l'absence récurrente de toute définition d'autres notions pourtant très bienvenues (celle d'« unité », par exemple, n'a que très peu permis de travailler sur l'intégration des différences, ou bien encore sur la distinction entre assimilation et association, etc.). La monarchie classique a quant à elle donné lieu à des développements souvent totalement caricaturaux. Par ailleurs, si le sujet invitait à interroger, parmi d'autres, le problème de la personnalisation exclusive du politique, une préparation sérieuse du champ mis au programme ne pouvait conduire à confondre dictature, absolutisme et totalitarisme.

Pour ce qui est du développement argumentatif, on rappellera que sa solidité suppose sa continuité logique et conceptuelle et que son potentiel de conviction requiert la nécessité des enchaînements. Une dissertation de philosophie ne tolère ni la juxtaposition statique de points de vue divers, ni la discontinuité argumentative, ni l'incompatibilité de dispositifs conceptuels employés sans distinction ni véritable transition. À titre d'exemple, un trop grand nombre de copies ont cru pouvoir, à l'intérieur d'un même moment du développement, convoquer successivement et sans en exhiber les présupposés respectifs incompatibles, le naturalisme politique antique et l'artificialisme contractualiste moderne, quand une préparation sérieuse concernant la philosophie politique et juridique implique, comme tout à fait basique, une conscience de ce que de tels paradigmes comportent de différent, sinon d'adverse. De même, une dissertation de philosophie suppose que l'on montre, à l'issue de chaque moment du développement, pourquoi il est *impossible* d'en rester là pour traiter de manière approfondie et satisfaisante le sujet et les problèmes qu'il pose. On ne pouvait donc – indépendamment de ce que cela a pu avoir d'inquiétant aux yeux du jury – se contenter d'affirmer qu'une personnalisation intégrale du pouvoir est une condition de l'efficacité de l'État, pour ensuite simplement noter que cette efficacité supposée serait néanmoins problématique pour les libertés : il fallait, soit discuter cette affirmation d'efficacité privilégiée, soit contester que l'efficacité puisse constituer un critère en dehors de toute interrogation portant sur le sens du politique et sur le rapport qu'il engage avec une liberté elle-même à définir.

Une autre exigence fondamentale concerne la pertinence du développement rapportée au sujet pris dans sa particularité, ce qui se mesure à la façon dont il est appelé par l'analyse problématisante de son libellé précis. On ne saurait trop rappeler combien il est inutile, et même préjudiciable, de considérer le sujet comme un prétexte et d'avoir comme premier réflexe de se demander comment « recaser » les « connaissances » dont on disposerait. Tenter de replier à toute force et en désespoir de cause le sujet proposé sur un énoncé traité durant l'année (pour ne prendre là encore que quelques exemples rencontrés de manière récurrente dans les copies : « Le désir de pouvoir », « L'État est-il nécessaire ? », « Faut-il aimer l'État ? », ou, plus étonnant encore, « L'État doit-il intégrer la religion ? »), ou le recevoir comme ce qui poserait pour seul problème celui de savoir comment replacer des contenus de cours, conduit toujours à l'échec. Cela se traduit de surcroît par des séries de copies mobilisant un plan, des références et parfois même des erreurs identiques, donnant au jury l'attestation supplémentaire de ce qu'il s'agit là de reprises de morceaux de corrigés ou de cours mal digérés et non ajustés voire totalement inadéquats au sujet.

Quant aux références convoquées, on rappellera qu'elles doivent être efficaces, c'est-à-dire contribuer à faire avancer l'argumentation et à enrichir la réflexion sur le sujet. Pour ce faire, elles doivent impérativement être précises. Jamais un nom d'auteur, ni même un simple titre d'ouvrage, ne peuvent avoir ce rôle instrumental qui seul confère une valeur à une référence. Le jury a regretté que ces références, même les plus classiques, aient été trop souvent allusives, purement verbales, voire utilisées à contre-emploi ou en donnant lieu à de fréquents contre-sens. Typique d'un usage indéterminé et stérile des auteurs aura été la mention d'un « bloc » contractualiste, conjoignant, parfois en une seule phrase (assortie de formules comme : « à côté de la vision de Hobbes se trouve celle de Rousseau » ; « vient ensuite la vision de Locke »...), Hobbes, Locke et Rousseau, ce qui impliquait bien entendu d'écraser les différences radicales qui font que leurs analyses ne peuvent nourrir un propos univoque, en les réduisant à une figure indéterminée de contrat qui, ainsi isolée, était condamnée à la quasi vacuité conceptuelle. Un autre défaut typique consiste dans l'usage de références manifestement travaillées en cours (d'où leur récurrence) mais plaquées sur un sujet qu'elles ne servaient en rien à penser, dans l'usage (ou le non-usage) qui en était fait du moins (puisque nulle référence n'est en elle-même inutile, pas plus qu'aucune n'est impérative). Ce fut par exemple souvent le cas des analyses de Freud (et Le Bon) sur la foule, ou d'une lecture marxienne de la domination réduite à une vague vulgate sans insertion argumentative. Enfin, et pour ne prendre que quelques exemples, comment peut-on écrire sans sourciller que Weber a « sacralisé la violence » étatique, que Descartes définit « avant tout » les bourgeoisies comme « des grands corps, parce que leur inertie ne permet pas de les manier librement », ou bien encore, que la justice selon Descartes revient, pour une feuille de papier, à ne pas « se faire écrire dessus » ou être transformée en cocotte ou en avion ?...

Parmi les classiques, nombreux sont ceux qui auront souffert. Ainsi de Platon, le « philosophe-roi » étant régulièrement caricaturé en despote de la raison surhumaine, de Machiavel, souvent présenté comme un théoricien de la monarchie absolue – et dont les *Discorsi* ont été, de manière étonnante, quasi unanimement ignorés – ou de Rousseau, dont la conceptualité si fine ne tolère définitivement pas les approximations et les

poncifs. Mais, si Hobbes est sans doute celui qui a été évoqué le plus fréquemment, ce qui était en effet parfaitement légitime au vu du sujet proposé, il est aussi celui qui a été le plus maltraité. Très souvent, les références textuelles le concernant se sont réduites au frontispice du *Léviathan*, certaines candidates et certains candidats ayant sans doute pensé que cela pouvait les dispenser d'entrer dans le corps de l'ouvrage, et ce frontispice lui-même a donné lieu à des descriptions parfois fantasques, attestant de ce qu'il s'agissait aussi, ici, de reports déformés de discours de seconde voire de troisième main. Quant à la conceptualité et aux thèses hobbesiennes, elles ont donné lieu à de multiples approximations (le « Léviathan » était très souvent confondu avec le souverain) et contresens (le plus fréquent étant de croire que l'unité/unicité de la personne représentative du souverain équivalait à celle d'un individu physique, ce qui ferait de la monarchie le seul régime possible, là où Hobbes prend bien soin d'évoquer « l'homme ou l'assemblée » doté(e) du pouvoir souverain – ce qui explique par ailleurs qu'il s'emploie à expliquer pourquoi la monarchie est à ses yeux le meilleur des régimes, et qu'en conséquence, elle n'est pas le seul possible). Comment, en outre, se persuader que les candidates et les candidats ont bien une connaissance de première main, lorsqu'il est question du *Léviathan* de Hume, de Machiavel ou de Rousseau ou de *l'Émile* de Kant, que *Le savant et le politique* est alternativement attribué à Balandier ou à Hegel (parfois orthographié Egel, comme, du reste, dans le dyptique « Marx et Egel »...), et que les titres des ouvrages supposés figurer parmi les plus connus, comme le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (appelons-le « Second Discours », éventuellement !) sont systématiquement déformés ?

Certaines copies, au contraire, ont su à la fois utiliser à bonne fin et de façon fine et précise les références classiques, récurrentes (ainsi de Hobbes et de Rousseau) ou un peu plus rares (Bodin, Bossuet, Pascal, Pufendorf et Grotius, Guizot ou De Bonald par exemple), en même temps que des auteurs plus contemporains, avec notamment quelques très bons développements nourris par une lecture de Dewey, Kelsen, Hayek, Schmitt, Bourdieu, Agamben ou Rancière.

Concernant les exemples qui ont été pris par les candidates et les candidats heureusement soucieux de ne pas sombrer dans l'abstraction complète (mais détailler les étapes de la construction du château de Versailles ou l'histoire d'Henri IV ne revient pas à produire une analyse du sujet...), le jury a parfois été surpris par le déficit de culture historique dont témoignaient certaines copies, dont un grand nombre faisaient par ailleurs montre d'un « franco-centrisme » exacerbé. Le présent rapport voudrait en tout cas rappeler qu'il convient de s'assurer des faits allégués et, pour le dire tout net, de ne pas dire n'importe quoi, ce qui doit *a fortiori* pouvoir être attendu d'élèves qui ont suivi pendant au moins deux ans des cours d'histoire exigeants : toutes les cités grecques n'étaient pas des démocraties ; Platon n'a pas pu expliquer, dans *Le Politique*, « comment se passaient les déplacements du Roi à travers la France » ; le cartésianisme n'a pas conduit au rejet des fous hors des structures du pouvoir ; Louis XIV n'a pas refusé d'avoir des conseillers et n'a pas pu prononcer la phrase, reprise par ailleurs dans maintes copies, attribuée à Jean-Luc Mélenchon : « La République, c'est moi ! » ; Louis XVI n'a pas été décapité en 1789, année durant laquelle la monarchie française n'a pas été abolie ; l'élection d'un président au suffrage universel direct n'est pas une caractéristique eidétique de toute république ; en France, les sénateurs ne sont pas élus par les seuls députés et le président de la République n'est pas le chef du gouvernement, pas plus qu'il n'incarne le pouvoir judiciaire ; les événements de mai 1968 n'ont pas eu lieu en 1958 ; la reconnaissance du rôle de l'État français dans la déportation des Juifs de France n'a pas été le fait de François Mitterrand ; le vote de l'état d'urgence sanitaire ne vaut pas accord des « pleins pouvoirs » à Emmanuel Macron, etc.

A contrario, certaines copies ont su mobiliser avec beaucoup de finesse des éléments précis de l'histoire monarchique de la France, aussi bien que le « *We the people* » de la constitution des États-Unis ou que le « serment du Jeu de paume ».

Il n'est guère besoin de rappeler que la correction formelle de la langue est un impératif auquel candidates et candidats doivent veiller avec le plus grand soin. On notera simplement ici que l'orthographe et le concept vont parfois de pair, et en particulier lorsqu'il est question d'état/État : ainsi parlera-t-on de « l'État », avec une majuscule, pour désigner l'institution politique, et d' « état », avec une minuscule, pour désigner une situation ou une condition, qu'il s'agisse d'état de nature (que serait un « État de nature » sinon un bel oxymore, du moins pour les Modernes ?!) – et rappelons au passage que non, l'état de nature ne s'identifie pas à la préhistoire... – , d'état civil, d'état d'urgence, etc. Plus largement, le jury a été étonné de lire un nombre important de copies dont l'orthographe et la grammaire étaient totalement déficientes et voudrait conseiller à chacune et à chacun de se relire soigneusement.

Un dernier point mérite d'être souligné, touchant les exigences générales de la dissertation philosophique. Il concerne l'intérêt de produire une authentique conclusion, qui ne se contente pas de répéter en une phrase l'argument des diverses parties du développement ou qui, à l'inverse, ne soit pas l'occasion de télescoper, dans un style et une écriture télégraphiques, ce que le développement n'a pas pris la peine de traiter voire même d'évoquer. Il s'agit bien plutôt de fournir, sous forme ramassée, la réponse personnelle à la problématique produite, telle que le développement argumentatif a permis de la construire, tout en ouvrant sur les questions que pourrait poser à son tour cette réponse ou sur les horizons qu'elle inviterait à déployer davantage. Les copies ont trop souvent manqué d'une telle conclusion, qui constitue un moment à part entière et non dispensable de

la dissertation. Terminer sur une note totalement relativiste (quelques exemples : « L'État, c'est vous, c'est toi, c'est nous » ; « Finalement, l'État c'est nous mais d'un autre côté ce n'est pas nous car on le craint » ; « Si je décide que l'État n'existe pas, il disparaît » ; ou, plus efficace encore, « L'État, c'est l'État »), sur une dénonciation de l'ultralibéralisme, des réseaux sociaux, de l'ère de l'individu tyran et de la surconsommation, mais sans aucun lien explicite avec ce qui précède, ou bien encore, sur une mise en garde contre le risque représenté par les malades mentaux pour la démocratie ou sur une apologie de la force policière, peut en effet laisser le jury dans un certain état de perplexité.

Peut-être parce que les questions politico-juridiques semblent plus proches de chacune et chacun que celles qui concernent d'autres champs, le nombre de copies blanches ou franchement indigentes (notées entre 1 et 3) était cette année, et le jury s'en est réjoui, plus faible que l'année précédente (mais les grandes difficultés qu'avaient causées le confinement du printemps 2020 expliquaient sans doute pour beaucoup l'importance numérique de ces « non-compositions »). Plus rares ont été également les copies totalement farfelues ou déplacées, même si on a trouvé encore, ici et là, un poème, une pièce de théâtre ou des injures ...

Pour autant, ce n'est pas parce que tout le monde a quelque chose à dire sur la politique qu'il était possible d'obtenir une note correcte sans une préparation sérieuse. Ainsi, les copies notées entre 4 et 6 sont celles qui ne satisfaisaient pas aux exigences minimales de la dissertation philosophique rappelées ci-dessus.

Produire une dissertation « dans les formes », ce n'était toutefois pas encore réussir à traiter vraiment le sujet proposé d'une manière qui soit satisfaisante en matière de problématisation, d'argumentation et de mobilisation de références et d'exemples. Ainsi, les copies notées entre 7 et 9 sont celles qui, sans complètement refuser l'obstacle, ne sont pas parvenues à déplier véritablement le sujet ou à en livrer une analyse radicale. Trop souvent, il s'est agi d'enchaîner des paragraphes doxographiques récurrents d'une copie à l'autre, sans véritable engagement à penser, c'est-à-dire à traiter un problème construit pour véritablement éclairer quelque chose du politique. Très souvent, elles ont entrepris de légitimer d'abord la formule, entendue comme la revendication d'une personnalisation exclusive de l'autorité, avant d'en souligner les risques, pour finir par soutenir que « l'État, c'est nous », au sens où la politique engage une représentation (voire une participation) de chacune et de chacun. Si le propos se tenait, il manquait toutefois alors de précision conceptuelle, d'une distinction quant aux registres de discours (descriptif, normatif), d'une mise au jour radicale des présupposés quant au sens du politique aussi bien que quant à l'identité potentielle du locuteur, d'une réelle précision dans les références utilisées, ou bien encore, d'une analyse concrète qui aurait permis de sortir d'une abstraction telle qu'à la fin, la lectrice ou le lecteur se demandait bien de quoi il pouvait réellement retourner avec l'État dans l'esprit de l'autrice ou de l'auteur. Plus fréquent encore était, mais c'était lié aux défauts précédents, le sentiment qu'aucune nécessité argumentative, faute de discussion véritable de chacune des positions avancées, ne gouvernait le développement. Typiquement, critiquer la formule, très rapidement interprétée comme l'affirmation d'une personnalisation intégrale de l'État typique de l'absolutisme français du XVII^e siècle, en évoquant le risque du totalitarisme (au sujet duquel la simple mention du nom d'Arendt ne valait pas analyse), était aussi conceptuellement léger qu'historiquement peu convaincant. Et lorsqu'il s'agissait de finir sur une exigence démocratique, encore fallait-il la fonder autant qu'en déployer l'horizon concret.

Les copies notées entre 10 et 13 sont celles qui n'ont pas souffert des défauts précédents. Pour autant, soit qu'elles ne s'emploient pas à réellement mettre en évidence et questionner les présupposés des positions affirmées, soit qu'elles ne déploient pas tous les enjeux du sujet, soit qu'elles n'aient pas absolument convaincu quant aux ressources textuelles dont elles se faisaient des outils, elles n'ont pas été jugées plus que satisfaisantes.

Venaient ensuite les « bonnes » copies, notées 14 et 15, c'est-à-dire celles qui ont été jugées relativement (et on rappellera que l'évaluation, dans le cadre d'un concours, est *absolument relative*, à la différence de ce qui a cours à l'occasion d'un examen) plus convaincantes que les précédentes eu égard aux points susmentionnés. Cela parce qu'en général, en plus d'analyser vraiment l'État et les conditions normatives de son « être », elles se sont sérieusement enquis de l'identité du « moi » susceptible de revendiquer sa constitution, qu'il s'agisse d'un souverain personnel ou du citoyen distingué du sujet, par exemple, en même temps qu'elles problématisaient la question de l'être du politique en thématissant vraiment le motif de la représentation, qu'il s'agisse d'évoquer les « deux corps du roi » ou l'institution électorale, notamment.

Pour finir, le jury a eu plaisir à lire de très bonnes copies, notées de 17 à 19, satisfaisant à un très haut degré à toutes les exigences rappelées ci-dessus, au point de témoigner, par-delà la rigueur de la préparation au concours, d'un authentique esprit philosophique. Souvent, ces copies avaient, en plus, l'intelligence de s'interroger sur le sens de l'équation énoncée, puisque cette dernière pourrait aussi bien affirmer une réduction de l'État à la personne qu'une reconduction de celle-ci à celui-là, posant la question d'une éventuelle constitution politique du soi lui-même, ou encore, d'un processus politique de subjectivation, qu'il soit fait référence, dans des optiques très différentes, à Rousseau, Hegel ou encore Foucault.

Le jury a même accordé à cinq reprises la note maximale à des copies qui, prenant en outre au sérieux, pour la traiter de façon aussi fine que personnelle, la question de la constitution discursive, langagière et symbolique du politique, et cela en mobilisant des concepts et des références témoignant d'une culture philosophique qui ne se limitait pas aux seules connaissances directement commandées par une préparation du programme, ont suscité chez leurs lectrices et lecteurs une authentique joie intellectuelle – et pour cela le jury entend non seulement féliciter mais sincèrement remercier les candidates et les candidats concernés.

Pour finir, quelques données statistiques sur l'épreuve 2021 :
Moyenne de l'épreuve : 9,49
Notes de 0,5 à 20
Notes supérieures ou égales à 10 : 44,96%
Notes supérieures ou égales à 14 : 15,83%
Notes supérieures ou égales à 17 : 3,62%.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet « Vie et pensée »

Manifestement, le sujet *Vie et pensée* a pu déconcerter un certain nombre de candidats pour différentes raisons. La première est la dissymétrie dans la familiarité avec l'un et l'autre concept : si les candidates et candidats avaient certes travaillé toute l'année sur le premier, ils ont pu se sentir plus démunis sur le second. Le jury a précisément, par le choix de ce sujet, voulu éprouver la capacité des candidates et candidats à se montrer inventifs, à puiser dans leur culture philosophique générale, pour construire une problématisation inédite, qui ne se limitait pas à restituer un contenu intellectuel déjà pré-digéré. A cet égard, ce sujet a été sélectif, puisque les copies où apparaissait une problématisation énergique, de première main, démontrant une culture profonde et variée mais aussi une aptitude à la mettre au profit d'une réflexion philosophique propre, se sont clairement détachées. Par ailleurs, les candidates et candidats ont pu être déstabilisés par le fait que l'articulation entre les termes mis en jeu pouvait prendre des formes multiples parfois hétérogènes. Soulignons d'emblée que sur un tel sujet, les dissertations les plus fortes ont pu non seulement déployer la polysémie de l'un et l'autre concept, mais surtout établir que les variations de sens de l'un des deux retentissaient sur la compréhension du second. Autrement dit, les différentes significations du terme de vie, comme biographie, existence, phénomène biologique ou vie intelligible engageaient une conception à chaque fois différenciée de la pensée. La coordination de deux notions (« vie » et « pensée ») invitait donc à la formulation d'une problématique qui permette d'explorer la variation des rapports possibles entre les deux. En ce sens, il a été assez décevant de voir un nombre conséquent de copies rabattre le sujet sur cet autre : « Peut-on connaître la vie ? », réduisant la pensée à un acte de connaissance de la vie comme objet posé devant elle. Quand bien même cet autre sujet présente des enjeux problématiques manifestes, et devait rassurer certains candidats pour avoir été probablement travaillé dans l'année, ce qui est attendu par le jury dans le cadre de l'épreuve de spécialité est de prendre au sérieux le sujet dans sa formulation singulière, se confronter à son altérité et se demander ce que l'on peut, à partir des connaissances acquises dans l'année mais par leur appropriation et mobilisation adéquates, en penser et ce qu'il nous donne à penser.

En première approche, la vie peut signifier l'existence, le parcours biographique d'un individu, avec sa continuité, ses accidents, ses ruptures, sa difficile unification. Dans cette optique, l'une des perspectives sur le sujet pouvait être *penser la vie*, au sens précis d'une reprise dans une signification unifiée des éléments épars et hétérogènes de sa propre existence. Certaines copies se sont appuyées dans cette perspective sur des analyses pertinentes de l'autobiographie, ou sur les thèses défendues par Paul Ricoeur dans *Temps et Récit*, concernant la constitution d'une identité narrative. Il était cependant requis, dans cette voie, de définir avec souplesse et subtilité le sens de la pensée : la reprise signifiante de sa propre existence dessine un mode de la pensée qui prend la figure de l'interprétation et de la compréhension de soi-même. Autrement dit, si d'un côté la vie se comprend comme existence biographique, de l'autre la pensée peut être présentée comme une herméneutique du soi. Les exemples célèbres ne manquaient pas qui pouvaient illustrer cette approche du sujet, des *Confessions* de Saint Augustin à celles de Jean-Jacques Rousseau, en passant par les *Essais* de Montaigne. Les meilleures copies ont pu montrer, cependant, combien ce travail de réorganisation de la concrétude de l'existence à travers le discours, n'aboutissait pas à une parfaite transparence à soi : l'existence reste rebelle à la pensée, elle concerne une part d'opacité qui résiste à l'intégration dans la signification que tente de lui imposer le discours. Augustin en est le témoin privilégié lorsqu'il affirme au livre X des *Confessions* : *sous tes yeux je suis devenu à moi-même une énigme*. Dans une tout autre perspective, certaines références freudiennes se sont révélées particulièrement pertinentes sur la question.

Dans ce premier axe d'investigation du sujet, certains candidats ont à juste titre exploré la dimension éthique de la vie. Penser la vie revient ici à se donner à soi-même les règles de conduite de son existence afin de la rendre la meilleure possible. A cet égard, l'usage de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote pouvait être d'un grand secours. Dès le début de l'ouvrage, Aristote pose avec une grande acuité qu'il est de toute première nécessité de commencer par définir le mode de pensée adapté aux exigences de la vie pratique. La sagesse pratique, qui a

pour objet l'accidentalité de l'existence, qui relève du particulier et de ce qui se produit « la plupart du temps » ne doit pas être soumise aux mêmes exigences que la science, *episteme*, dont l'objet est universel et nécessaire. Il est cependant, aux yeux d'Aristote, requis de ne pas renoncer à élaborer une éthique, comprise comme une pensée de la vie certes précaire et exposée aux aléas de la destinée, mais qui reste le seul moyen pour l'homme de transformer le simple fait de vivre en un bien vivre (*eu zen*) orienté vers l'accomplissement du bonheur. Dans cette même perspective éthique, certains ont exploité avec pertinence l'idée cartésienne de la « morale par provision » qui requiert, face aux incertitudes de la vie, de se fixer des règles indispensables pour s'orienter au mieux dans le quotidien de l'existence.

La pensée de la vie pouvait néanmoins prendre une tout autre signification, souvent privilégiée par les candidates et candidats. La vie, dans cette nouvelle approche se définit par l'ensemble des phénomènes vitaux qui distinguent les organismes de la matière inerte. Dès lors, la pensée de la vie renvoie à une intelligibilité scientifique, à une organisation rationnelle et réglée de la connaissance. Comme beaucoup l'ont souligné, la difficulté majeure de cette approche réside dans l'irréductibilité de la vie au vivant. La biologie comme science prend principalement pour objet les systèmes organiques qui se caractérisent par un certain nombre de phénomènes tels que la reproduction, la nutrition, la croissance, la motricité... L'enjeu de la pensée du vivant est alors de tenter d'élaborer des modèles capables de rendre compte de ces fonctions vitales.

Beaucoup de candidats ont opposé en ce sens à juste titre le modèle d'animation inauguré par Aristote, au modèle mécaniste, dont l'un des promoteurs fut Descartes. La vie est directement référée par Aristote à l'activité de l'âme, définie dans le *De Anima* comme « entéléchie d'un corps ayant la vie en puissance ». Toutes les fonctions vitales corporelles ont pour principe différentes puissances de l'âme, strictement hiérarchisées entre elles : l'âme végétative, l'âme sensitive et l'âme rationnelle. Il s'agit pour Aristote de diversifier la vie, en montrant que les niveaux d'âme de plus en plus complexes dessinent des ordres différenciés du vivant : les ordres végétal, animal, ou humain. Penser la vie revient ainsi pour Aristote à partir des différentes organisations vitales, empiriquement observables, afin de postuler à partir d'elles un principe de vie, l'âme susceptible d'en rendre raison. Autrement dit, la stratégie aristotélicienne remonte du vivant à la vie, forme inapparente et principe d'activation de toutes les fonctions sensibles qui, sans elle, resteraient purement en puissance. Le prix à payer de cette approche est cependant que la vie se trouve investie par un principe, l'âme, qui échappe à toute saisie empirique et qui reste un pur postulat de la pensée. A l'opposé, pour faire l'économie de cette hypothèse encombrante, certains penseurs, parmi lesquels au premier chef Descartes, ont cherché à réduire le vivant à un modèle mécaniste, en lui appliquant un mode d'intelligibilité « par grandeur, figure et mouvement » : tous les phénomènes vivants se trouvent expliqués par analogie avec le fonctionnement d'une machine, dont le centre se trouve au cœur du cerveau (la glande pinéale). Il était important de noter que cette réduction du vivant à la machine implique une conception très précise de la pensée qui opère cette réduction : il s'agit d'un mode de rationalité hérité des mathématiques qui réduit tout phénomène à ses coordonnées étendues, mesurables dans l'espace et le mouvement. Renonçant finalement à penser la vie en tant que telle, l'approche cartésienne mécanise et géométrise le vivant afin de répondre aux exigences de la rationalité mathématique. Certaines bonnes copies ont pu repérer avec précision cette difficulté et ont montré que la philosophie de Descartes explore aussi un autre champ qui est celui des passions de l'âme et plus largement de l'union de l'âme et du corps, ces phénomènes « que nous expérimentons en nous-mêmes, qui ne doivent pas être attribuées à l'âme seule, ni aussi au corps seul, mais à l'étroite union qui est entre eux » (*Principes*, I, 48). Dans ce cadre, la pensée, par un retour lucide sur elle-même, perd de son assurance conquérante et fait preuve d'une humilité salutaire face à un fait qui lui résiste irréductiblement. A cet égard la correspondance avec Elisabeth est révélatrice : « c'est en usant seulement de la vie et des conversations ordinaires, et en s'abstenant de méditer et d'étudier aux choses qui exercent l'imagination qu'on apprend à concevoir l'union de l'âme et du corps » (*Lettre à Elisabeth*, 26 juin 1643).

Un autre axe de problématisation du sujet exploré par les candidates et candidats fut celui de la *pensée comme vie*. Au sens tout d'abord de *mode de vie* : ici on pouvait se référer au *bios theoretikos*, à l'idéal de vie contemplative privilégié par certaines sociétés antiques. L'exercice de la pensée est identifié à la forme la plus accomplie de la vie, celle en vue de la quelle tous les aspects de l'existence doivent se trouver ordonnés. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote fait ainsi de la *theoria* la vertu suprême, ici comprise comme l'excellence qui permet à l'homme d'accomplir au mieux sa vocation propre, et de parfaire l'acte même de vivre. Dans ce contexte, la réflexion éthique sur l'articulation entre vie et pensée, et plus précisément sur la contemplation libre et pure comme finalité, comme *telos* ultime de l'existence, a un soubassement théologique essentiel. Dans le livre Lambda de la *Métaphysique* en effet, Aristote définit la vie pure du premier dieu, comme « pensée de la pensée », contemplation absolue de soi-même. La vie du sage se trouve dès lors tout entière orientée et polarisée par cette *energeia* suprême et immobile, transcendant la mobilité caractéristique l'ensemble du monde. Analogiquement, la pensée humaine est une vie séparée, entièrement libre, distincte et supérieure par rapport à toute autre forme de vie, essentiellement caractérisée par la *praxis*, l'action. Dans cette perspective, de nombreuses copies ont pris appui sur les analyses proposées par Hannah Arendt dans la *Condition de l'homme moderne*. Celle-ci marque la distinction fondamentale qui régit les sociétés antiques entre la *vita contemplativa* et la *vita activa*, et elle analyse et subvertit à la fois les soubassements théoriques qui ont poussé à établir la suprématie de la vie contemplative, détachée du monde et de ses contingences, sur les différentes formes de la vie active. Les candidates et candidats qui ont su exploiter cette référence ont ainsi pu montrer combien le

concept même de *bios*, de mode de vie, est multiforme, et ont su organiser ses différents sens en fonction d'un rapport plus ou moins relâché à la pensée contemplative.

L'exploitation du thème de la *pensée comme vie* pouvait cependant prendre une tout autre orientation, éloignée de la thématique éthique et sociologique du « mode de vie ». Il s'agissait dès lors de considérer le mouvement de la pensée comme obéissant à une vie propre, analogue à celle de la croissance d'un organisme vivant. La référence à la philosophie de Hegel pouvait être ici d'un précieux apport. Hegel oppose deux modalités de la pensée, représentative et dialectique. La première s'empare de son objet de l'extérieur, et projette sur lui ses catégories intrinsèques, quand la pensée dialectique est « développement et progression immanente », ou, comme le dit encore Hegel, « non pas l'activité extérieure d'une pensée subjective mais l'âme même du contenu qui fait croître organiquement ses branches et ses fruits » (*Principes de la philosophie du droit*, § 31). Le propre du concept est de se développer selon sa propre vie, c'est-à-dire de produire en et par lui-même ses propres déterminations. Pour Hegel, il ne s'agit pas de penser la vie selon une activité par laquelle un pôle subjectif donne une détermination et un contenu objectif à l'être, mais d'épouser la vie même de la pensée, c'est-à-dire la vie immanente du concept qui se déploie de lui-même. Ce déploiement passe cependant, comme toute vie, par une négation intérieure et par le moment de l'auto-contradiction : « quelque chose est vivant seulement dans la mesure où il contient en soi la contradiction et à vrai dire est cette force qui consiste à saisir dans soi et à supporter l'auto-contraction » (*Science de la logique*, t. II, « La contradiction » dans *L'essence comme réflexion*). La pensée se fait vie dès lors qu'elle supporte en elle la négation de son propre contenu, et qu'elle est capable de dépasser ce moment négatif. Hegel souligne ainsi, dans la *Phénoménologie de l'Esprit* que la Raison se retrouve dans la croissance de l'organisme vivant, car elle y reconnaît un être qui, non seulement produit de lui-même ses propres déterminations mais qui a aussi en soi-même son propre but (ce qui coïncide avec les caractéristiques du concept). Peu nombreuses, à dire vrai, furent les copies qui se sont appuyées sur cette médiation hégélienne sur la vie immanente du concept, mais celles qui ont pu le faire en ont recueilli les fruits.

Il était enfin possible de retourner la problématique en s'interrogeant sur la *vie comme pensée*. Il s'agissait alors de faire l'hypothèse que la vie elle-même peut être appréhendée comme un processus de déploiement qui a son ordre propre de rationalité, ce qui la situe en continuité avec la logique de la pensée, au sens usuel que l'on donne à ce terme. L'approche hégélienne du vivant que l'on vient d'évoquer, qui voit dans l'organisme un mouvement auto-moteur qui engendre son propre contenu et qui a en soi-même sa finalité, pouvait constituer une première illustration de cette thèse. Cette idée pouvait cependant être aussi exploitée à partir d'un auteur qui était nécessairement familier aux candidats et candidates, à savoir Plotin. On trouve en effet dans le *Traité 30*, la remarque suivante : « toute vie est une intellection » (chap. 8). Plotin soutient la thèse audacieuse qu'il y a dans toute manifestation de la vie, y compris la vie végétative ou la vie animale, une forme de pensée immanente à l'œuvre. Toute vie est en effet animée par un *logos* intérieur, dont le déploiement n'est que l'imitation de la vie même de l'Intellect. Ces vies-pensées qui se déploient dans les êtres sont néanmoins hiérarchisées par Plotin selon leur plus ou moins grande obscurité : plus on progresse dans la hiérarchie du vivant, plus l'intellection se fait lumineuse, transparente à elle-même. Cela suppose d'établir entre les différentes formes de vie une continuité qui est assurée par la dynamique même de l'émanation : les vies sensibles et intelligibles ne sont pas séparées par un dualisme strict, contrairement à une vision scolaire du plotinisme, mais les secondes découlent des premières et en constituent une imitation qui se déploie à chaque fois selon son ordre propre. Cette continuité de la vie est aussi, on le constate, une continuité de la pensée : l'intellection identifiée à la vie même de l'Intellect au sein du second principe trouve des images dans les pensées immanentes aux différents vivants, qu'il s'agisse des organismes humains, animaux ou végétaux. Un autre aspect de la philosophie plotinienne pouvait par ailleurs être exploité avec profit pour traiter le sujet. Il s'agit du schème ternaire de l'être, de la vie et de la pensée, schème qui domine l'ensemble du néoplatonisme mais qui est aussi essentiel dans les réflexions patristiques sur la Trinité. Dans ce schème, l'être est le premier moment de constitution de toute réalité intelligible, qui est appelé à se déployer dans la profusion de la vie (ce qui correspond à un moment de procession intérieure), puis à être rassemblé et réuni dans la saisie réflexive de la pensée (ce qui est le moment de la conversion en soi). La vie et la pensée constituent en ce sens deux mouvements opposés, profusif et conversif, dont l'équilibre constitue l'accomplissement de toute substance. Le jury a cependant conscience qu'une telle thématique du rapport entre vie et pensée exigeait un niveau de culture philosophique sans doute supérieur à celui attendu de jeunes étudiantes et étudiants de khâgne. En revanche, étant donné que le *Traité 30* de Plotin était au programme, il a été surpris de ne voir cette référence exploitée dans aucune copie.

Le second auteur au programme, à savoir Nietzsche, est en revanche souvent apparu dans les copies, mais la plupart du temps avec un manque dommageable de précision, et parfois avec une présentation quasi caricaturale de sa pensée. Nous en profitons pour rappeler que les références qui, de loin, semblent moins techniques que d'autres, appellent souvent en retour une grande précision dans l'approche, la compréhension et la mobilisation philosophiques, sans quoi l'effet en sera contre-productif : on y retrouvera moins que ce que pourrait dire le sens commun... Pour ce qui est de la philosophie nietzschéenne, elle remet en cause l'opposition dualiste entre la vie organique et la pensée logique. Plus précisément, vie et pensée sont toutes deux ramenées à une origine pulsionnelle commune. La pensée logique n'est ainsi que le résultat d'un processus pulsionnel inapparent : « le cours des pensées et des conclusions logiques dans notre cerveau actuel correspond à un processus et à une lutte de pulsions qui en soi et à titre individuel sont toutes illogiques et injustes ; nous ne

prenons habituellement connaissance que du résultat de la lutte » (*Gai Savoir*, § 111). La pensée n'est en ce sens que l'expression ultime, référée à une certaine disposition de la volonté de puissance, d'un conflit qui se joue dans le secret du corps. En ce sens, on peut dire à la fois que pour Nietzsche, la vie est d'ores et déjà une pensée organique complexe et subtile, et que la pensée est une vie stabilisée, logicisée, qui a effacé d'elle-même la lutte souterraine des pulsions qui a présidé à son émergence. Nietzsche insiste ainsi à plusieurs reprises sur le fait que l'essentiel de la pensée se fait en deçà de la conscience, dans la profondeur d'une vie corporelle soumise à la lutte intestine des pulsions. Nous avons souhaité mentionner ces deux auteurs du programme, Plotin et Nietzsche, pour prendre à rebours une opinion semble-t-il assez répandue, quoique sans fondement, selon laquelle il vaudrait mieux ne pas trop mettre en jeu dans la dissertation de spécialité, ces auteurs déjà longuement étudiés durant l'année. Cela peut être tout au contraire le signe que l'on en a compris la teneur toute philosophique au point de, par-delà l'explication d'un extrait, en mobiliser l'esprit et les concepts pour construire une réflexion philosophique sur ce qui nous est donné à penser. Autrement dit, partir de l'exercice scolaire pour mettre au jour l'apprentissage d'une pratique philosophique à l'œuvre.

Un autre appui philosophique souvent mal exploité fut celui de la phénoménologie. Beaucoup de copies ont par exemple évoqué la pensée, particulièrement difficile il est vrai, de Michel Henry. Henry construit sa philosophie à partir de l'opposition entre le monde et la vie. Au sein du premier, les étants apparaissent dans une radicale extériorité, qui est saisie par une conscience transcendante (dont Husserl s'est fait l'interprète le plus aigu). La vie, à rebours, est le lieu d'un mode de l'apparaître et de la phénoménalité totalement hétérogène à celui du monde, puisque cet apparaître est désormais caractérisé par une immanence radicale, exclusive de tout dehors, de toute extraversion, et irréductible à toute objectivation. La vie ne se manifeste que dans un « se sentir » originel, ou, pour reprendre un concept majeur de Michel Henry, dans une auto-affection. Si donc la pensée correspondante à la phénoménalité mondaine est celle qui s'origine dans une conscience transcendante, la pensée propre à la vie s'ancre dans une auto-affection passive, dont l'une des expressions privilégiées est l'art, ou plus généralement ce que Michel Henry appelle la culture. Si toute pensée de la vie peut s'interpréter au sens objectif du génitif, comme une objectivation du vivant ramené à sa phénoménalité mondaine, elle peut aussi se lire, selon l'interprétation privilégiée par Henry, au sens d'un génitif subjectif, où la vie qui s'éprouve intérieurement, se fait elle-même pensée, mais selon un mode expressif qui ne trahit jamais son origine auto-affective.

Il nous semble également important, dans le cadre de ce rapport, de faire un point sur la mobilisation d'exemples, de références ou de thèses non philosophiques au sein d'une réflexion philosophique (et ce sujet « Vie et pensée » s'y prêtait particulièrement bien, que l'on parle d'exemples littéraires, de thèses scientifiques ou de références à certaines innovations technologiques imitant la vie ou bien la pensée humaines). Pour reprendre la phrase célèbre de Canguilhem dans *Le Normal et la pathologique*, « la philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère ». On omet cependant souvent que le paragraphe suivant commence sur la mention d'un « effort pour intégrer à la réflexion philosophique » cette bonne matière étrangère. Ainsi, s'il peut se révéler particulièrement riche et réussi de mobiliser de la matière autre, pour reprendre ce vocable, c'est dans la perspective d'enrichir la réflexion philosophique et non de s'y substituer, et c'est précisément cette qualité de mobilisation qui distingue les copies faisant montre d'un esprit philosophique et proposant à la lecture des enjeux qui « donnent du mouvement pour aller plus loin ».

Prenons pour exemple la distinction entre téléologie et téléonomie travaillée par Jacques Monod dans *Le Hasard et la nécessité* et reprise par un nombre certain de copies. C'est une chose de dire qu'une explication biologique du vivant recourt à l'idée de téléonomie pour le distinguer de l'inerte, au sens où le développement et la reproduction du vivant obéissent à un certain programme qui ne doit cependant pas s'entendre au sens finaliste d'une visée intentionnelle (en ce que la nature en elle-même ne « veut » rien, selon l'expression consacrée). C'en serait déjà une autre d'explicitier un peu plus précisément cette notion de téléonomie en ajoutant que c'est selon Monod une propriété seconde en regard de la propriété biologique première d'invariance dans la reproduction, sans laquelle elle ne peut se comprendre et sans laquelle sa distinction avec la téléologie ne serait que verbale : c'est là en effet selon Monod son ancrage scientifique qui permet d'introduire l'idée d'un programme dans le mécanisme sans pour autant poser des causes finales. Et c'en serait encore une autre de s'interroger sur l'interprétation philosophique qui peut être faite de cette explication scientifique : de quelle vie parle-t-elle exactement ? et selon quelle modalité de la pensée ? donc qu'est-ce que cela est susceptible de nous dire du rapport entre vie et pensée dans la constitution d'une science biologique fondée par des êtres humains à des fins toutes humaines ? Une copie a d'ailleurs fait à ce sujet un usage original de textes d'Uexküll pour relever que le vivant (parmi lequel les êtres humains) ne retient de son environnement que ce qui fait sens pour lui, et que cela pouvait se penser en un sens vital, fonctionnel, pragmatique ou plus largement éthique concernant les vivants humains.

Loin de réduire la pensée de la vie à une explication biologique du vivant, il pouvait ainsi être intéressant de se demander ce que ce type d'explication scientifique dit de notre rapport à la vie (pourquoi avons-nous besoin d'une explication biologique de notre vie ?), et du type de pensée mobilisée dans ce rapport à la vie (la distinction bergsonienne entre instinct et intelligence pouvait en ce sens être exploitée de façon tout à fait heuristique). Ainsi, la pensée constitue pour nous un outil à partir duquel nous déterminons une certaine conception de la vie (en l'occurrence identifiée aux phénomènes organiques) et il est intéressant de s'interroger sur ses contours

(parle-t-on ici du tout de la vie ? et sinon, qu'est-ce qui excède cette conception et comment le pense-t-on alors ?) et son contenu (en même temps, quand bien même cela ne permettrait pas de parler du tout de la vie, qu'est-ce que cela nous permet d'en comprendre comme une des dimensions fondamentales ?). Ce type de développement peut se révéler beaucoup plus riche philosophiquement que des copies qui ont tiré un peu rapidement comme conclusion de ces explications scientifiques que la vie peut s'exempter de toute pensée dans la mesure où on peut l'expliquer scientifiquement sans appel à une quelconque finalité ou à un projet préétabli. Ce point peut d'ailleurs se retrouver également dans des mobilisations trop rapides et imprécises de références philosophiques classiques. Ainsi, trop de copies ont remplacé l'idée cartésienne selon laquelle on peut comprendre le fonctionnement des corps vivants à la manière du fonctionnement d'une machine par l'affirmation selon laquelle « pour Descartes, les animaux sont des machines ». En passant à côté du statut de modèle épistémologique de l'analogie cartésienne entre corps vivant et machine, les candidates et candidats s'ôtèrent par là-même la possibilité d'interroger ce que le fait même de constituer des modèles épistémologiques de la vie nous permet de penser de cette dernière, et quelle pouvait alors être l'articulation de ce modèle de connaissance avec les réflexions des vivants que sont les humains sur leur vie telle qu'elle est vécue ou telle qu'ils peuvent la conduire (ce sur quoi ils auraient pu mobiliser parallèlement la 6^e Méditation métaphysique ou des articles des *Passions de l'âme*).

Dans le même ordre d'idées, nous avons eu le plaisir de lire dans une copie une réflexion très fine et convaincante partant de l'exemple (ou plutôt du contre-exemple) de l'intelligence artificielle pour interroger par contraste le rapport entre vie et pensée. Ainsi, remarquant qu'on parle d'« intelligence artificielle » et non de « pensée artificielle », et qu'inversement l'adjectif « vivant » peut être utilisé pour qualifier une pensée, la copie s'est demandé si cela ne pourrait pas être un signe du rapport intime de la pensée à la vie, du fait qu'il fallait être un être vivant pour pouvoir penser – là où une machine ne pourrait que singer une *intelligence* humaine –, ce qui impliquait bien entendu en retour une redéfinition de ce qui était alors entendu par « pensée ». C'était là une façon autre de concevoir la vie comme support de la pensée, non seulement parce qu'on pense mieux vivant que mort (!), ou parce que la pensée émergerait de connexions neuronales (ce qui a toutefois permis à une autre copie de s'interroger sur le rapport de la pensée à la vie depuis le syntagme de « mort cérébrale », façon de considérer que le corps est mort lorsque le cerveau n'est plus en mesure de produire des pensées), mais au sens où la pensée aurait en elle-même, de façon intrinsèque, partie liée avec la vie (ou le « être en vie ») du vivant. Ce qui a aussi fait dire à une autre copie que la pensée était requise à un être vivant pour être véritablement « en vie ». Nous sommes loin ici de la réduction de la vie à un seul objet de connaissance scientifique ou technique, et cela a permis de soulever bien d'autres enjeux philosophiques.

Nous aimerions pour finir proposer un petit rappel de règles générales sur la construction et la rédaction de la dissertation, mises en situation sur ce sujet de « Vie et pensée ». Au sujet de l'introduction tout d'abord, nous ne répéterons jamais assez combien ce temps de la dissertation est important pour bien analyser et problématiser le sujet, et ainsi donner à la fois l'envergure et la structure d'ensemble de la dissertation prise comme un tout. Ainsi, de trop nombreuses copies commencent soit par un long bavardage non structuré (tout un ensemble de remarques triviales sur la vie, ou de fausses introspections ou mises en abîme maladroites sur ses pensées personnelles), soit par une suite non articulée de définitions diverses et variées de l'un et l'autre terme (définitions parfois très flottantes d'ailleurs, puisqu'une copie commence ainsi par affirmer que penser, c'est « avoir des impressions psychiques dans le cerveau, réfléchir, avoir des avis... »), sans que le lecteur ne comprenne ce qui pourra en être fait. Avant, sans surprise, de poursuivre par une longue série de questions qui ne sauraient remplacer la reprise synthétique et réflexive d'une problématique en bonne et due forme. Rappelons à ce sujet que, tout comme pour la dissertation prise dans son ensemble, la longueur de l'introduction ne fait pas sa qualité : 5 à 6 pages d'introduction manifestent en général surtout la difficulté qu'on a eue à construire une analyse cohérente du sujet et à en proposer une ligne problématique. L'introduction doit avant tout chercher à remplir sa fonction : analyser ce qui est en jeu dans le sujet, construire un problème, formuler une problématique claire qui pourra servir de fil conducteur entre les parties et annoncer un plan articulé (un plan annoncé sous forme interrogative ne remplace pas, soit dit en passant, une problématique...).

En ce qui concerne le développement, si nous avons pu apprécier une nette amélioration de l'orthographe, de la grammaire et plus généralement de la qualité de la langue dans les copies, il reste un défaut qui se rencontre encore trop souvent : le manque de rigueur conceptuelle et argumentative. On a bien conscience que la qualité conceptuelle d'une réflexion s'acquiert tout au long des années de formation, mais on ne peut se contenter à l'issue d'une khâgne d'utiliser des notions philosophiques sans les définir ni en préciser le sens (des copies vont jusqu'à ne pas proposer une seule définition du terme du sujet pourtant au programme de l'année !), de glisser, au sein d'une même argumentation et sans thématisation, du sens biologique au sens existentiel de la vie, ou encore de juxtaposer sans aucune transition des conceptions de la vie incompatibles entre elles (telle copie par exemple part d'une conception cartésienne du corps vivant avant d'enchaîner sans articulation aucune et dans la même partie sur la remarque selon laquelle « le corps est animé par l'âme selon Aristote »). On veillera également aux bourdes qui altèrent le sérieux et la crédibilité du propos, ou laissent penser que les références philosophiques ne sont connues que de seconde main et superficiellement, telles ces copies qui écorchent le nom des auteurs ou les titres (Ganguillem, *Le Gay savoir* de Nietzsche, *Le Parti des Animaux* d'Aristote). Nous devons reconnaître également que certains exemples nous ont laissés assez perplexes, tels le rocher comme exemple d'être vivant, ou encore le morceau de cire cartésien comme illustration de la vie... Il convient également

d'éviter les méta-discours qui discréditent par eux-mêmes le propos, comme le fait ce candidat qui se demande explicitement quel peut bien être le lien entre la référence qu'il vient de développer et le sujet.

De même, du point de vue de l'argumentation elle-même, on ne peut faire l'économie d'une certaine rigueur : on regrettera ainsi qu'un nombre non négligeable de candidats affirment, voire assèment, mais sans jamais établir solidement, démontrer, ni même expliciter le sens de ce qu'ils avancent. Rappelons à toutes fins utiles que la tendance au bavardage est rédhitoire (nous avons eu trop de propos verbeux sur le supposé sens de la vie, sans qu'on ne sache exactement ce qu'il fallait alors entendre par ce dernier) et qu'inversement, la tendance au propos inutilement compliqué et jargonnant n'est pas plus valorisée. Le propos doit être clair, étayé, on doit pouvoir en suivre aisément la logique et le fil, et il est fortement conseillé de ne pas conclure à l'inverse de ce qui est précédemment établi. Cette attention doit être portée jusque dans la conclusion, qui est trop souvent bâclée en toute fin d'épreuve : faisant pendant à l'introduction, elle a pour but de revenir de façon synthétique et précise sur ce qui a pu être établi au fil de la réflexion et sur ses enjeux ; elle peut même parfois permettre de retracer un fil dont le suivi se perdait par moment, et de revenir sur des enjeux philosophiques qu'on a toujours plaisir à percevoir ou à découvrir dans les copies. Il convient donc de jouer le jeu jusqu'au bout, si nous pouvons dire, en considérant que la conclusion est pleinement partie prenante de la dissertation et qu'elle ne doit donc pas se contenter de répéter ce qui a été annoncé du plan en introduction, ou de proposer une « mini-dissertation » en résumant en quelques lignes chacune des parties du développement.

Ont ainsi été inversement valorisées les copies qui ont osé affronter le sujet au lieu de chercher à réciter et qui ont proposé une argumentation rigoureuse, efficace et fouillée, appuyée sur une analyse conceptuelle et des distinctions maîtrisées. Il ne s'agit certainement pas dans ce cadre de chercher à être exhaustif et il faut éviter tout ce qui peut ressembler à une énumération d'auteurs, à de la doxographie sans structuration autour d'un problème ou encore à une juxtaposition d'exemples : il ne faut pas chercher à caser toute référence ou toute idée qui pourrait être intéressante sur l'un ou l'autre terme, voire pour le sujet lui-même si cela n'entre pas dans la logique argumentative et problématique déployée. De même, aucun courant ni domaine ne constitue un attendu incontournable des sujets proposés : le courant phénoménologique n'était pas un passage obligé sur le sujet « Suis-je au centre de l'espace » l'année passée ; le domaine épistémologique ne l'était pas plus sur le sujet « Vie et pensée » cette année. A ainsi par exemple été très bien notée une copie qui s'est d'abord demandé si la vie identifiée à la pensée n'était pas la plus haute en parcourant le *Philèbe*, le *Phédon* et Aristote, puis qui en est venue à expliquer qu'il convenait de comprendre la pensée à partir de la vie en travaillant Nietzsche et Deleuze, avant de conclure en se demandant quelle était la pensée qui servait la vie. C'est une fois encore le parcours réflexif, la construction d'une argumentation solide et convaincante et la mobilisation de références précises au service de cette argumentation qui sont particulièrement appréciés et valorisés. Si nous avons un conseil sur lequel clore ce rapport, ce serait ainsi d'oser penser par soi-même, en s'appuyant sur la solide formation reçue en cours et sur des lectures personnelles et réappropriées, et en soulevant des enjeux témoignant d'un questionnement philosophique sur le monde et sur soi.

Oral

Explication d'un texte philosophique

C'est avec un immense plaisir que le jury a pu de nouveau cette année entendre et voir, même masqués, les candidates et candidats pour l'épreuve d'explication de texte philosophique, et repérer parmi eux celles et ceux qui avaient un véritable sens de la compréhension et un goût marqué pour la lecture des textes philosophiques. Le jury tient à remercier les candidates et candidats qui se sont pliés, dans ces conditions difficiles et dégradées, aux règles de l'exercice et à celles induites par la situation sanitaire. En lui-même, cet exercice demeure inchangé par rapport aux précédentes sessions : il est demandé d'abord au candidat de lire posément l'extrait qu'il a choisi parmi les deux qui lui étaient proposés d'un même auteur, avant de l'introduire et de produire une explication qui suit les différents moments argumentatifs de l'extrait retenu, et de conclure dans la limite des vingt minutes qui sont réservées à l'explication. Celle-ci est ensuite suivie d'un entretien avec le jury n'excédant pas dix minutes – ce qui signifie qu'une explication plus brève ne donne pas lieu à un entretien plus long. D'une manière générale, ces règles semblent avoir été déjà bien pratiquées par les candidates et candidats.

Du fait de l'annulation des épreuves d'admission en 2020, cette session 2021 avait ceci de particulier que les deux groupes de textes proposés étaient en fait expliqués pour la première fois, bien que Plotin fût déjà au programme l'an dernier. Les candidates et candidats n'avaient donc guère de points de repère qu'ils auraient pu tirer de la session précédente. Néanmoins, dans la mesure où seul le texte de Nietzsche restera au programme pour la session 2022, c'est sur lui que se concentreront l'essentiel des remarques, celles sur les explications consacrées à Plotin ayant essentiellement pour fonction de permettre aux candidates et candidats « recalés », et qui l'ont été au moins en partie du fait de cette épreuve, de mieux comprendre ce qui n'a pas fonctionné. C'est d'ailleurs l'occasion de rappeler que, malheureusement, cette année plus que les précédentes, de très bons spécialistes de philosophie n'ont pas été reçus, soit parce que leurs notes d'écrits les plaçaient trop loin dans la

liste des admissibles, soit parce qu'ils n'ont pu égaler dans les autres épreuves orales leurs performances en philosophie.

La moyenne générale des commentaires sur Plotin est de 10,8. Ce sont au total 13 candidates et candidats sur les 29 admissibles qui ont eu à produire une explication sur cet auteur. Les sujets étaient également répartis entre les quatre traités au programme. Le jury avait veillé à ne pas proposer de textes trop difficiles ou techniques, ni renvoyant à des polémiques historiques extrinsèques (en ce qui concerne par exemple le rapport aux gnostiques). Les notes les plus basses (autour de 4 ou 5) sanctionnent soit des commentaires non maîtrisés techniquement si, par exemple une seule partie du texte est commentée, soit des interprétations donnant lieu à d'importants contre-sens (comme le fait par exemple d'attribuer la pensée à l'Un, ou d'affirmer que l'Intellect se caractérise par une *praxis* formatrice du monde). Beaucoup de notes tournent autour de la moyenne. Il s'agissait de commentaires qui ont évité des faux pas doctrinaux massifs, mais qui s'en sont tenus à une vision vague et générale de la doctrine de Plotin, centrée par exemple sur la hiérarchisation entre les trois grands principes, l'Un, l'Intellect et l'âme, ou sur la différence entre le sensible et l'intelligible chez Plotin. Ce qui a fait la différence pour les commentaires qui ont atteint 14 ou plus est l'attention aux difficultés internes au texte, à ses ambiguïtés ou aux tensions philosophiques qu'il met en œuvre. Les meilleurs oraux ont ainsi pu illustrer un juste équilibre entre une connaissance précise et articulée des traités, qui s'appuyait sur une appréhension fine de leurs enjeux et de leur progression, et une technique de commentaire maîtrisée, à même d'interpréter chaque ligne du texte tout en en dégagant les points doctrinaux essentiels. Une des meilleures prestations a su par exemple commenter un passage du *Traité 30* en mettant en œuvre avec beaucoup de finesse et de pertinence la différence entre la pensée intellectuelle du *noûs* et la pensée discursive propre à l'âme. Une telle distinction n'était pas « plaquée » mais précisément dégagée du texte même. Soulignons pour finir que le jury a pu noter un écart marqué entre les candidates et candidats qui avaient pris le temps durant l'année de travailler régulièrement les textes, de s'en imprégner avec patience et sérieux et ceux dont on sentait que la lecture des traités était encore fraîche et superficielle. On ne saurait trop recommander aux candidates et candidats de ne pas attendre la fin des écrits pour se mettre sérieusement à la préparation des textes d'oraux.

Les 16 candidates et candidats qui ont eu à expliquer un extrait du livre V du *Gai savoir* de Nietzsche ont obtenu une moyenne de 11,2. Cette moyenne couvre cependant de grandes disparités. Certaines explications ont été sanctionnées par une note très faible, en général parce qu'elles cumulaient plusieurs des trois défauts principaux que le jury a pu relever. C'est parfois le temps qui a été mal géré par les candidates et candidats : trop d'explications ont perdu un temps précieux à dérouler des généralités sur Nietzsche (le philosophe du soupçon, aux côtés de Marx et de Freud, l'auteur de quantité de livres bien connus dont on dresse la liste) avant que leur auteur ne se rende compte qu'il ne lui restait que cinq minutes pour expliquer les deux tiers restants du texte. Le jury a aussi été confronté à des explications qui passaient à peu près complètement à côté du sens général du texte, le plus souvent parce qu'elles tentaient à toute force de retrouver, à partir d'une connaissance parfois fort lointaine de la pensée de l'auteur, quelques thèmes emblématiques de son questionnement (la généalogie, la critique de la religion, le surhumain, l'éternel retour...). Enfin, certaines explications ont manifesté une absence de maîtrise de l'exercice, substituant à l'explication de détail, produite à partir d'une compréhension générale du texte et de ses enjeux, un discours très général survolant l'extrait à commenter, sans tenir compte de sa structure argumentative.

Les performances parfois catastrophiques qui découlent de ces défauts cumulés ne rendent évidemment pas justice aux qualités des candidates et candidats. Elles sont peut-être induites par quelques difficultés propres au commentaire d'un texte de Nietzsche – la plus évidente étant le mal que l'on éprouve (confinant parfois à l'impossibilité pure et simple) à situer l'extrait proposé dans une certaine progression argumentative au sein du livre V, Nietzsche s'ingéniant précisément à déjouer une telle approche de ses aphorismes. Cela nécessite que les extraits fassent l'objet d'une situation thématique, ce qui peut entraîner le candidat à développer des généralités, et finalement à ne plus parler du texte. Mais de telles performances tiennent peut-être aussi aux idées que l'on peut se faire de l'auteur, et à celle qui voudrait que son style d'écriture dispense de restituer son argumentation – ce qui peut conduire à commenter davantage la forme que le propos du texte, sans suffisamment voir le lien qui les unit, ou à chercher de l'ironie là où elle est pourtant absente. Une telle appréhension des textes n'est pas justifiée : les aphorismes de Nietzsche, s'ils peuvent délaissé ponctuellement le style démonstratif, n'en fonctionnent pas moins comme de petites machines argumentatives dont il importe de montrer la fonction et les ressorts. C'est d'ailleurs à une telle entreprise que se sont livrées quelques explications brillantes que le jury a eu la chance d'entendre. Celles-ci sont parvenues à rendre compte à la fois des enjeux du texte (où l'auteur veut-il en venir, quelle est sa cible, pourquoi parle-t-il de cela ?), de la structuration du propos (éventuellement conditionnée par une stratégie de persuasion) et du détail de son lexique, qui fait toujours l'objet d'un choix de la part de l'auteur, choix qui doit être interrogé (pourquoi cette métaphore maritime, pourquoi parler ici de pulsion ou d'affect et non d'instinct ?). Des explications ont pu parfois recevoir de bonnes notes, alors même qu'elles ne parvenaient pas à résoudre certaines difficultés posées par le texte – mais qu'elles ne les esquaivaient pas.

Le jury n'attend évidemment pas des candidates et candidats qu'au cours d'une année de préparation déjà bien chargée, ils deviennent des spécialistes de l'auteur au programme, dont ils n'ont à commenter qu'une centaine de pages. Néanmoins, les candidates et candidats ont souvent été aidés dans leur explication par une

connaissance, même très générale et de seconde main, de l'histoire du corpus nietzschéen. Savoir que la rédaction de ce livre V (1886) se situait entre celle de *Par-delà bien et mal* et celle de la *Généalogie de la morale* pouvait être d'une certaine utilité pour expliquer certains textes qui mobilisaient le concept de volonté de puissance ou suggéraient une approche historique de la morale. Cela aurait aussi permis à quelques candidats de ne pas partir sur de fausses pistes, par exemple chercher dans un extrait l'annonce de ce qu'on trouverait dans *Humain trop humain* (écrit près d'une décennie auparavant), ou faire comme si Nietzsche n'avait rien écrit entre les livres IV et V de l'ouvrage.

Même si le présent rapport – c'est peut-être la loi du genre – tend davantage à souligner les défauts récurrents des explications que le jury a eu à évaluer, il n'en reste pas moins que les performances des candidates et candidats ont été aussi bonnes, voire meilleures que celles sur Plotin, qui était pourtant déjà au programme l'année passée. On peut espérer que cela rassure les candidates et candidats sur la possibilité de réaliser une explication philosophique en bonne et due forme sur un texte de Nietzsche.

Exposé sur une question de philosophie

Les sujets donnés cette année portaient sur les deux notions au programme : « La vie » et « Le plaisir ». Les candidates et candidats avaient à choisir entre deux sujets, tirés au hasard et issus du même thème ; puis à traiter l'un d'entre eux sous la forme d'une leçon d'une vingtaine de minutes, au terme de laquelle un échange d'une dizaine de minutes avec le jury était destiné à approfondir ou à clarifier certains points de l'exposé présenté. Parmi les sujets proposés, certains étaient formulés sous une forme interrogative, comme : « Y a-t-il une vie de l'esprit ? » ou : « Le plaisir peut-il être une norme de l'action ? ». D'autres consistaient en des expressions comme « Selon mon bon plaisir... » ou « Être en pleine vie », ou encore en des notions ou en des couples de notions, comme : « Nature et plaisir ».

Il n'y a pas eu de différence notable entre les prestations portant sur l'une et l'autre notion, qui étaient toutes deux représentées dans les meilleures notes comme dans les exercices les moins réussis. Peut-être peut-on simplement rappeler aux candidates et candidats que le travail sur la notion figurant dans le sujet d'écrit reste au programme de l'oral, et qu'il convient donc de continuer à la travailler et à en interroger les dimensions et enjeux afin de ne pas avoir – et de ne pas donner au passage – le sentiment d'être redondant et d'en avoir dit tout ce qu'il y avait à en penser dans la dissertation écrite.

Concernant les attendus méthodologiques de l'exposé oral, ils ne diffèrent pas fondamentalement de ceux de la dissertation : une analyse du sujet dans sa formulation précise, une problématisation qui en fasse émerger les principaux enjeux et qui tiennent lieu de fil directeur structurant du développement, un plan clair et articulé donnant lieu à une réflexion progressive, argumentée et étayée, et permettant un travail précis des concepts à la lumière de la question posée et du traitement qui en est proposé. La différence tient peut-être à ce que la clarté de l'expression, des distinctions conceptuelles et de la progression doit être encore plus manifeste à l'oral afin d'être suivie sans difficulté sans support écrit : on ne peut se satisfaire de longues tirades dont on ne saisit ni les contours, ni le sens, ni encore le rapport à la question posée. A l'oral, les candidates et candidats présentent leur exposé à un jury auquel il convient de s'adresser et dont il convient d'assurer les conditions de compréhension et de suivi du propos. Par ailleurs, rappelons à toutes fins utiles que l'entretien qui suit l'exposé est pleinement partie prenante de l'épreuve : il doit donc être investi comme tel, à la fois comme une occasion donnée de revenir sur des affirmations un peu hâtives ou des définitions un peu floues, et comme la possibilité d'approfondir les enjeux philosophiques élargis des sujets à partir des propositions et invitations faites par le jury.

Concernant pour commencer la mobilisation des références au sein de la réflexion, rappelons que les sujets proposés n'ont pas pour objet de tester les connaissances doxographiques des candidates et candidats, et encore moins dans leur dimension quantitative : il est ainsi fortement déconseillé de mobiliser par exemple Platon, Descartes et Durkheim dans la même partie au sein d'un exposé sur le plaisir, avant de cumuler quasiment autant de références dans chacune des deux parties suivantes. L'exposé dure une vingtaine de minutes maximum, il ne saurait être question d'y mobiliser de façon précise, pertinente et claire pas loin d'une dizaine de références. Le jury a pu dénombrer jusqu'à dix-sept auteurs cités dans une leçon, la transformant en une longue litanie sans problématique ni analyse. Certains candidats semblent en outre considérer que, puisque le jury est formé d'enseignants, il est inutile de s'embarrasser avec des précisions, le seul nom d'Aristote, de Kant ou de Nietzsche valant comme argument d'autorité. Or dire que « pour Plotin la vie est dans l'Un » n'est en rien une incantation qui ferait miraculeusement surgir une illumination dans l'esprit du jury permettant de valider le propos. Une telle formule est loin d'être une évidence et suppose au contraire un minimum d'explication pour en comprendre le sens, et surtout pour permettre d'évaluer la maîtrise du candidat à propos d'un auteur qu'il a lui-même choisi de convoquer.

Les sujets donnés ont bien plutôt pour objet d'inviter les candidates et candidats, sur des notions travaillées en cours dans l'année, à repérer des problèmes, à envisager des pistes de réflexion, à élaborer un cheminement

de pensée mis en discussion avec le jury. Ce dernier apprécie de façon bien plus significative les exposés donnant le sentiment que quelque chose s'est joué au cours de cet exercice, au-delà de la monstration que des références philosophiques ont été mentionnées en cours et peuvent être ressorties à l'occasion de cette épreuve. Ceci peut d'ailleurs se faire tout autant sur des sujets classiques (« Le plaisir est-il une fin ? » ou encore « Y a-t-il une vie de l'esprit ? ») que sur d'autres dont la formulation n'est pas exclusivement philosophique (« Selon mon bon plaisir... » ou encore « Que veut dire donner la vie ? », deux sujets ayant donné lieu à d'excellentes prestations). L'exercice se révèle inversement assez décevant quand on sent qu'il n'est que l'occasion de ressortir un plan trop bien appris ou de réciter des références qui ne sont pas ajustées au sujet et aux problèmes qu'il permet de soulever, et donc rendues vivantes par cette mobilisation même. Les références doivent ainsi tout à la fois être mobilisées avec une grande précision (comme ce fut par exemple le cas de *Phèdre* sur « Le plaisir esthétique ») et articulées avec le propos au sein d'une argumentation ajustée au sujet et progressant à l'occasion de cette mobilisation.

Au sujet justement de l'argumentation, rappelons qu'une argumentation convaincante commence déjà par une problématisation solide, et ce dès l'introduction avant d'être reprise dans les articulations majeures de la réflexion. Il ne faut pas hésiter à ce propos à s'emparer des sujets dans leur variété et dans leur formulation exacte pour travailler la notion au programme et ses enjeux de façon tout à la fois originale et pertinente. Par exemple, le conditionnel « Que *serait* une vie accomplie ? » invitait à questionner ses obstacles et ses freins, donc le rapport de la vie telle qu'elle est vécue dans la pratique à son idéal, donc encore les différents niveaux auxquels on peut parler de la vie, voire de sa vie, etc. Faire un exposé sur le syntagme « vie accomplie » sans en questionner les possibles, les attendus et les achoppements revient inmanquablement à manquer une partie des problèmes et donc des enjeux soulevés par le sujet proposé. Inversement, la prise au sérieux et un questionnement honnête et courageux du syntagme « donner la vie » a amené la candidate à s'interroger tant sur l'héritage biologique et les contours complexes de la filiation que sur la dimension sociale et collective de l'héritage ou encore sur la responsabilité humaine et personnelle qu'il y a à incarner sa vie mais aussi à reconnaître un certain devoir à l'égard des autres êtres vivants. L'ensemble, inscrit dans une progression convaincante et étayé de solides références classiques et contemporaines, a permis à la candidate de proposer un traitement pleinement philosophique de la question, faisant varier les sens du concept de vie grâce à une problématisation élaborée et tenue de bout en bout.

Il importe donc de travailler la justification et l'argumentation du propos – peut-être est-ce là ce qui a le plus manqué dans un certain nombre d'exposés – : pourquoi assimiler sans autre justification le goût de la vie à la valeur de la vie ? Le goût ne peut-il pas être amer, acide ou encore fade ? Et que peut bien signifier le « goût vital » de la vie ? pourquoi encore assimiler d'emblée et sans jamais l'interroger être auteur de sa vie et maîtriser sa vie ? Ne puis-je pas maîtriser des objets que je n'ai pas créés, et inversement, peut-on dire d'un artiste qu'il maîtrise sa création ? Il ne faut pas non plus hésiter dans le cadre de l'analyse du sujet et de sa problématisation, sans verbalisme ni seuls effets de rhétoriques bien sûr, à questionner les mots du sujet : suis-je auteur ou acteur de ma vie ? et qu'est-ce alors que « ma » vie : pourrait-on être acteur d'une vie qui n'est pas la sienne ? C'est tout ce travail préalable sur le sujet et sur sa formulation précise, sur le sens également donné aux termes du sujet, qui permettra par la suite d'être précis dans les réponses formulées et dans leur argumentation. Ainsi par exemple, il ne suffit pas simplement affirmer que le plaisir est ou n'est pas une fin, encore faut-il travailler de quoi il serait la fin et qui l'identifie comme tel. Par ailleurs, si on en vient à l'idée qu'il serait plutôt un moyen, il reste encore à se demander de quelle fin il serait le moyen. Ces exemples peuvent sembler assez techniques mais ils s'appuient sur des distinctions conceptuelles que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant en fin de khâgne, et c'est cette précision technique qui peut ensuite être mise au service d'enjeux philosophiques particulièrement intéressants. Il faut de plus noter, de même que pour une dissertation écrite, l'articulation d'une leçon en trois parties suppose que celles-ci s'enchaînent logiquement et que l'on perçoive, à la fin d'une partie, la nécessité de passer à la suivante et les raisons pour lesquelles on le fait. Les parties ne sauraient être juxtaposées comme des blocs de remarques sans lien les uns avec les autres, car il s'agit avant tout de proposer un discours unique, composé de trois moments argumentatifs.

Certaines prestations ont permis de découvrir la profondeur de réflexion de certains candidats, manifestant la rencontre heureuse entre un philosophe et une question philosophique. Nous avons eu ainsi plaisir à entendre sur le sujet « La vie est-elle univoque ? » un traitement à la fois très technique dans les termes et les enchaînements, et très riche d'enjeux philosophiques élargis, ce qui s'est retrouvé d'ailleurs dans l'entretien, lors duquel le candidat s'est engagé dans une discussion vigoureuse avec le jury, à partir des pistes qui lui ont été proposées.

Cela nous permet de conclure sur l'importance toute particulière de l'attention portée à la dimension orale de cette épreuve. Est tout particulièrement requise dans ce cadre une clarté certaine dans la construction du propos, dans son exposition, dans les moments importants d'articulation et dans le sens donné aux concepts utilisés. On ne peut ainsi se permettre de glisser sans thématization du sens d'un concept à un autre dans une même partie, de ne pas rendre sensible à l'écoute le passage entre la fin de l'introduction et le début du développement ou encore de laisser au jury le soin de reconstruire par lui-même et au fil de l'écoute la progression de la réflexion

et le rapport entre les idées évoquées et le sujet proposé. Cela laisse sinon l'impression d'une grande confusion dont on ne sait retirer un fil directeur, une proposition de réponse ou même en deçà un questionnement clair. A l'image de telle prestation dont nous ne sommes parvenus à discerner ni l'introduction, ni le plan, ni les articulations, ni l'aboutissement : comme un flot continu de paroles qui n'était pas adressé au jury et qui se développait pour lui-même sans accroche et sans points d'étape, sans d'ailleurs que les perches tendues lors de l'entretien ne permettent d'atténuer cet effet.

Il est d'ailleurs tout à fait requis et profitable pour les candidates et candidats de veiller à bien s'emparer de ce temps de l'entretien, et il convient pour cela de s'exercer à la discussion philosophique en cours d'année, aux côtés de la construction d'exposés écrits ou oraux. C'est en effet un temps à la fois pour préciser le cas échéant une référence ou une affirmation, mais aussi pour aborder sur l'invitation du jury des enjeux qui seraient restés en sourdine dans l'exposé. Il s'agit donc de rester concentré et présent dans l'échange jusqu'à la fin de l'oral, d'accepter d'entrer en discussion philosophique avec le jury sur ce que les sujets, les problèmes rencontrés et les auteurs lus nous donnent à penser. Il ne faut donc pas y voir l'occasion pour le jury de tendre des pièges ou de tenter de mettre en difficulté le candidat : il est au contraire encore temps de rattraper quelques maladresses ou d'apporter un peu de chair et de contenu à un exposé qui pouvait sembler assez formel et désincarné. Mais il faut pour cela faire la démarche d'entrer en discussion : si l'on peut comprendre que les candidates et candidats soient quelque peu intimidés ou désarçonnés, certains entretiens laissent au jury l'impression de discuter seul, de faire les questions et les réponses ou d'avoir face à lui la réitération obstinée de ce qui a déjà été dit dans la présentation, sans ouverture ni remise sur le plan de travail. Inversement, le jury a pris par exemple grand plaisir à une réflexion et discussion partagée avec un candidat qui avait déjà proposé une excellente prestation sur « Selon mon bon plaisir ... ». Le sujet était largement ouvert et le candidat a su s'en saisir avec des références originales qui manifestaient à la fois une excellente maîtrise des auteurs philosophiques et une capacité à les utiliser pour donner à ses exemples une véritable profondeur. Développés en détail – autant que faire se pouvait dans le cadre limité de l'épreuve – les auteurs convoqués ont permis d'appuyer un réel traitement philosophique, qui s'est poursuivi en une recherche d'approfondissement et d'émergence de nouveaux enjeux dans l'entretien qui lui a fait suite, au point qu'il aurait aisément pu se poursuivre au-delà du temps imparti pour l'épreuve.

Voilà qui donne espérance sur l'avenir de ces candidates et candidats, mais aussi de la discipline elle-même, lorsqu'ils trouvent plaisir et intérêt à l'échange de nature philosophique.